

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DE TRIENT
DU 16 décembre 2024

PRESIDENT : M Bertrand Savioz

SECRETAIRE : M. Christian Goumand

PRESENTS : 32 personnes sont présentes, y compris le conseil municipal. 18 personnes se sont excusées.

Le président débute la séance à 19H03 en souhaitant une cordiale bienvenue à chacun. Il excuse M. Olivier Couach qui est hospitalisé.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 18 décembre 2023

Dorénavant, le PV est mis à disposition sur le site internet de la commune en même temps que la convocation. Comme personne n'en demande la lecture, il est approuvé sans observation et à l'unanimité par l'assemblée.

2. Budget 2025

Planification financière 2025 - 2028

Conformément aux prescriptions, le secrétaire présente une planification financière pour la période 2025-2028 avec une prévision d'investissements total de l'ordre de 2.7 mio.

Présentation du budget 2025

Une nouveauté importante avait fait son arrivée avec le budget 2022 déjà, à savoir l'introduction du MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2) pour l'ensemble des communes, respectivement des bourgeoisies, du Canton du Valais. Pour rappel, la nomenclature, la numérotation des comptes et quelques principes comptables ont ainsi été modifiés dans le but d'harmoniser toutes ces comptabilités.

1. Aperçu général

La nouvelle manière de présenter les comptes communaux est différente de la version MCH1. Pour le calcul de la marge d'autofinancement, les prélèvements et les attributions aux financements spéciaux (Fr. 2'927.-) ainsi que le prélèvement annuel dans le fonds communal (Fr. 500'000.-) n'entrent plus dans ce calcul et qui engendre une interprétation plus en adéquation avec le train de vie du ménage communal.

Comme il a été souvent relevé, sans le fonds communal, il ne serait tout simplement pas possible de maintenir toutes les aides annuelles apportées aux citoyens.

Avec un total de charges financières de Fr. 2'900'033.- et un total de revenus de Fr. 2'670'515.-, le compte de résultats présente une marge d'autofinancement négative de Fr. 229'518.- (en baisse Fr. 95'339.- par rapport au budget 2024).

Après comptabilisation des points mentionnés ci-dessus, ainsi que des amortissements de Fr. 242'750.-, l'excédent de revenus se monte à Fr. 24'805.-

2. Evolution de la fortune et des engagements

La marge d'autofinancement négative augmentée des investissements nets, le compte de financement présente une insuffisance de Fr. 989'918.- (en diminution de 249'239.-par rapport au budget 2024).

Selon les prévisions budgétaires, la fortune qui se montait à Fr. 3'156'302.- au 31.12.2023 passera à Fr. 3'205'058.- au 31.12.2025.

La dette brute ou les engagements de Fr. 3'261'111.- au 31.12.2023 passera à Fr. 6'490'186.- en fonction des insuffisances de financement relevés ci-dessus.

3. Comptes de résultats échelonnés

La recommandation n° 4 sur la présentation du compte de résultat prévoit deux niveaux de résultat. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le deuxième sur le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées et les attributions et prélèvements sur les fonds figurent dans le premier niveau.

Les charges d'exploitation, amortissements compris, se montent à Fr. 3'121'510.-. Les revenus d'exploitation se montent à Fr. 2'440'195.-. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation affiche une perte de Fr. 681'315.-.

Le résultat provenant de l'activité de financement (charges et revenus financiers) se monte à Fr. 206'120.-.

Il est constaté que grâce au prélèvement dans le fonds communal la perte opérationnelle de l'activité d'exploitation et de financement est réduite et présente un excédent de Fr. 24'805.-.

Décisions fiscales 2025

Pour mémoire, les taux en vigueur sont présentés

Coefficient de 1 (minimum)

Taux d'indexation : 176

Impôt personnel : Fr. 12.-

Taxe communale et cantonale sur les chiens : Fr. 100.- (minimum légal)

Ce point est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Approbation du budget 2025

Lors du vote à mains levées, le budget est accepté à l'unanimité.

3. Nomination de l'organe de contrôle

Conformément à l'art. 83 al. 2, les réviseurs sont nommés par l'assemblée primaire pour une période de quatre ans sur proposition du conseil municipal.

Le conseil propose à l'assemblée primaire de nommer pour les quatre prochaines années, la fiduciaire Bender SA, ce qui est accepté à l'unanimité.

4. Rapport des commissions

Les conseillers présentent leurs rapports sur leurs dicastères et quelques thèmes ou travaux qui ont été réalisés durant l'année en cours.

Madame Patricia Bruchez pour les thèmes suivants :

- Les travaux pour le Nouveau Castel ont enfin pu démarrer.
 - o La dernière opposition a été levée grâce à la commune de Martigny qui a trouvé un arrangement avec la propriétaire de la maison voisine de la parcelle.
- ASVT (Action socio-culturelle de la Vallée du Trient)
 - o A partir du 1er janvier 2025 l'ASVT rejoindra les équipes du Parc Naturel Régional et de VTT (Vallée du Trient Tourisme). Le but est d'être plus efficace au niveau administratif et de la communication.
 - o Une convention a été signée entre les 4 communes de la Vallée et avec le Parc.
 - o 2 personnes seront à disposition des citoyens. Une à 40% et l'autre à 50%.
 - o Les communes de Trient, Finhaut et Salvan ont reçu officiellement le label « Jeunesse de Montagne » le 26 août dernier.
- Parc Naturel Régional
 - o Dans le cadre du Parc Naturel, un inventaire du Patrimoine bâti des alpages a été effectué.
 - o L'inventaire répertorie 22 sites sur les 7 communes. Pour Trient, ce sont les alpages des Tseppes, la réunion d'alpages Arolette (Mène, Esserts, Grisa, Les Preises et Catogne), les Herbagères, Les Petoudes et les Grands sur lesquels le travail a été effectué.
 - o L'inventaire est explicité par l'intermédiaire de fiches. Chaque fiche correspond au recensement et à l'évaluation d'un alpage.
 - o Un inventaire des arbres remarquables a aussi été fait sur les 7 communes. On en dénombre 24 sur Trient.
- Zone de repos du Peuty
 - o Cette année encore, la fréquentation des zones de repos du Peuty et du Stand ont battu des records.
 - o Y avons été enregistré 8558 nuitées contre 6943 en 2023.
 - o Les infrastructures que sont les douches et l'épicerie, au Peuty, ont donc bien fonctionné.
 - o La présence du food-truck de Thomas Lépicier a encore apporté une plus-value à cet emplacement.
 - o Quelques améliorations devront encore être apportées pour l'année prochaine mais dans l'ensemble, c'est quelque chose qui fonctionne vraiment bien.
- Bibliothèque
 - o La bibliothèque suit son petit bonhomme de chemin.
 - o Elle est ouverte les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30 et les lectrices et lecteurs qu'elle compte sont toujours fidèles et assidus.
- Jardin des Neiges
 - o Appel à fait à M. Philippe Baro, Graffeur.ch, pour donner un cachet plus agréable à nos containers.
 - o M. Pierre Béchet de Vallorcine sera notre conducteur pour la navette qui transportera les lugeurs durant cet hiver si Dame Neige veut bien arriver en suffisance. N'ayant finalement pas tous les permis, cette candidature n'a pas été retenue.

- Poème de Patricia à 10 ans 🧒
 - o Mon village c'est Trient, c'est petit mais je l'aime bien. On est tranquille, aucun bruit d'autos ne nous dérange. Trient c'est très charmant. 1921 Trient.

Madame Romaine Gay-Crosier

- Avec une émotion certaine, elle fait un bilan de sa législature de 12 ans qui lui a permis de faire des rencontres enrichissantes, de relever des défis et d'améliorer la vie des citoyens de Trient.
- Le principal investissement a été tout ce qui tourne autour de l'école.
- Elle quitte sa fonction avec l'espérance que le prochain conseil continue de défendre les valeurs que sont la justice, la solidarité et le progrès.
- Elle tient à dire que ces 12 ans ont été l'une des plus grandes expériences de sa vie, qu'ils l'ont enrichie et qu'elle a appris beaucoup sur elle-même et sur la société.
- De la gratitude est transmise à l'ensemble de la population.

Monsieur Olivier Couach par la voix du secrétaire communal pour les thèmes suivants :

- Cours d'eau :
 - o Compte rendu de la séance du 31 octobre 2024 – Dotations Trient ESA
 - o Dotations visibles depuis le local du dessablage.
 - o Pose de 3 panneaux d'information sur le bisse, au captage et au dessableur.
- Eboulement Dona Gremé – Point de la situation
 - o Résultats de la campagne de forage
 - o Faisabilité et planification du rehaussement de la digue.
 - o Les entretiens de cette digue (évacuation de blocs etc..) sont à la charge de la commune et ne devraient pas être subventionnés. (Intervention de M Meyer Gregory)
- Travaux publics :
 - o Il est souligné la bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe qui est dynamique, réactive et toujours disponible.
 - o La construction du pont de la Tsenalette est un point important de leur travail de l'automne dernier.
 - o Thomas Lépicier a effectué un travail apprécié au sein de l'équipe communale jusqu'à fin septembre.

Monsieur Paul Gay-Crosier clôt son mandat de 8 ans passés au conseil par quelques commentaires illustrés par des photos. Ces commentaires complètent allègrement le mot inséré dans le journal info de décembre 24 :

- Ruche pédagogique :
 - o En collaboration avec les maitresses très dynamiques, les écoliers ont pu se familiariser avec l'apiculture et produire leur propre miel.
- Les bisquetaires sont remerciés pour le travail effectué tout au long de la saison.
 - o Les travaux de mise en état du chemin pédestre pourront débiter au printemps 2025. Il en est de même pour le remplacement de la passerelle près de la buvette du bisse.
 - o Une inconnue reste encore pendante par rapport aux travaux à effectuer dans le bisse qui n'ont, à ce jour, pas encore reçu l'autorisation de l'OFAG.
Une intervention auprès du conseiller d'Etat M. Christophe Darbellay a été entreprise avec l'espérance de faire bouger cette administration.

- Refuge du Col de Balme
 - o Cette photo illustre les problèmes que peut avoir une administration lorsqu'elle est confrontée à une administration telle que la CCC (commission cantonale des constructions).
 - o Le propriétaire du refuge désire apporter des améliorations pratiques à son bâtiment, mais se heurte à des directives difficiles à appliquer.
- Schéma du réseau d'eau sur Trient
 - o Ce schéma représente les améliorations techniques apportées pour la gestion de l'eau potable et permet d'avoir une vue d'ensemble de la consommation instantanée.
 - o Il permet donc de détecter au plus vite les éventuelles surconsommations ou fuite dans le réseau.
- Chemins pédestres
 - o 2 photos de chemins pédestres remis en état après un éboulement conséquent sur le tronçon Bierle-Pont de Litro.
 - o Ces illustrations sont présentées pour sensibiliser l'assemblée aux dangers de chutes de pierres fréquents sur notre commune. Il faudra y faire face de plus en plus régulièrement.

Monsieur Bertrand Savioz présente les thèmes suivants :

- L'hôtel du Glacier
 - o Travaux ont débuté
 - o Plusieurs séances commission « glacier » qui est remerciée.
 - o Travaux de maçonnerie, de renforcement des façades et reconstruction des dalles
 - o Réflexion en cours et étude concernant le chauffage (plaquette)
 - o Obtention du crédit NPR en bonne voie
- Finances
 - o Litige avec les CFF est réglé, la nouvelle convention sur les redevances est appliquée et le paiement a été fait. Nous devons bientôt signer la nouvelle concession, on attend les chiffres des CFF pour définir le calcul annuel de la puissance théorique
 - o Litige avec Finhaut devrait être signé - accord sur la taxe de pompage-turbinage.

5. Divers

Intervention de M. Meyer Grégory au sujet de la place du stand et de la Bierle.

- La remise en état de cette zone est prévue pour fin 2025. C'est long, mais des procédures administratives ont ralenti le projet.

Promotion civique : Le président a le plaisir de souhaiter la bienvenue à Monsieur Nicolas Saez. Etant absent, le présent lui sera remis au bureau communal.

La parole est donnée au Président qui tire sa révérence après 20 ans de dévotion à la vie communale dont 8 ans de Présidence.

- Il fait un bref rappel des années passées au sein du conseil qui ont été très enrichissantes, mais aussi parfois contraignantes pour concilier la vie de famille et le travail.
- Il résume les buts qu'il s'était fixés, notamment :
 - o Le bien-être de la population.
 - o La vie au village.
 - o Des finances saines.

- De bons contacts / relations avec les communes environnantes et le canton.
- D'être une commune sympathique par son accueil.
- Il transmet quelques remerciements :
 - Les conseillers sur le départ Romaine et Paul pour leurs collaborations dans les différents dicastères
 - Patricia et Olivier pour leur soutien et leurs compétences dans leurs domaines respectifs.
 - Les employés communaux et le secrétariat pour leurs disponibilités, leurs compétences et l'excellente collaboration.
 - A toutes celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à la vie de la commune.
 - A toute la population de Trient.
- Il souhaite au nouveau conseil 4 années enrichissantes et de relever les prochains défis avec l'envie de toujours mettre le bien-être du citoyen en avant.
- Il transmet avec une certaine émotion le flambeau de la commune à Patricia Bruchez et au futur conseil.

Patricia Bruchez prend à son tour la parole.

- Romaine Gay-Crosier est remerciée pour ses 12 ans de conseil et Paul Gay-Crosier l'est pour ses 8 ans. Elle leur souhaite de pouvoir consacrer plus de temps à eux-mêmes et à leur entourage
- Un bref rappel des années passées avec Bertrand est dressé, notamment ses discours lors du souper des employés ou lors de fêtes des nonagénaires, les quizz soumis aux invités ou l'animation de l'UTMB.
- Patricia l'a connu à ses débuts en politique en 2004 où certains disaient qu'il était le poulain d'Aloïse 😊. Elle le remercie pour toutes ces années passées à œuvrer pour le bien et l'intérêt de la commune et de ses citoyens. Elle souhaite tout le meilleur pour le futur avec sa famille, ses abricotiers, le sport etc.

Chacun reçoit un bouquet de fleurs ainsi que 2 présents. L'assemblée les remercie chaleureusement par des applaudissements nourris.

La parole n'est pas demandée, le Président clôt la séance à 20H45 en remerciant les membres du conseil et les secrétaires pour leurs engagements et la bonne collaboration qui règne.

L'apéro est offert sur place.

Le Président :

B. Savioz

Le Secrétaire :

C. Goumand